

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Urbain NGAMPIO, Maître de conférences, est nommé référent enseignement défense et sécurité nationale, à compter du 02 février 2016.

Article 2 :

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 02 février 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

